



EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 25 mars 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. TRAHARD

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Didier MARTIN	M. Louis LAURENT
M. Jean ESMONIN	M. Benoît BORDAT	M. Roland PONSAA
M. Gilbert MENUT	M. Joël MEKHANTAR	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel FORQUET
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. Jean-François DODET	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Gaston FOUCHERES
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elisabeth BIOT	M. Pierre PETITJEAN
M. Michel JULIEN	Mlle Christine MARTIN	Mme Claude DARCIAUX
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Philippe GUYARD
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Hélène ROY	M. Gilles MATHEY
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Jean-Claude GIRARD
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Stéphanie MODDE	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Philippe CARBONNEL	M. Gilles TRAHARD.

Membres absents :

M. Patrick CHAPUIS	M. José ALMEIDA pouvoir à Mme Claude DARCIAUX
M. Georges MAGLICA	M. François DESEILLE pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
Mme Françoise TENENBAUM	Mme Marie-Françoise PETEL pouvoir à M. Claude PICARD
M. Michel ROTGER	M. François-André ALLAERT pouvoir à Mme Elisabeth BIOT
Mme Noëlle CABBILLARD	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. Christophe BERTHIER pouvoir à Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE
	Mme Nelly METGE pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mlle Christine MARTIN
	M. Jean-Yves PIAN pouvoir à M. Alain MARCHAND
	M. Pierre LAMBOROT pouvoir à M. Alain LINGER
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT
	M. Murat BAYAM pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI
	M. Michel BACHELARD pouvoir à M. Rémi DETANG
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

OBJET : DEPLACEMENTS

Tramway - Marchés de déplacement des réseaux dans le cadre de la création de deux lignes de tramway sur le territoire de l'agglomération dijonnaise - Lots 3-4-5

la concertation préalable, conformément à l'article L.300-2 du Code de l'Urbanisme,
Vu la délibération n° GD2008-09-25-02 en date du 25 Septembre 2008 par laquelle le Conseil de la Communauté a approuvé le bilan de la concertation préalable et décidé de le mettre à disposition du public,

Vu la délibération n° GD2008-11-12-07 en date du 12 Novembre 2008 par laquelle le Conseil de la communauté a approuvé le projet de TCSP de type tramway fer et le tracé tels que présentés en conclusion du bilan de la concertation,

Dans le cadre du projet des deux premières lignes de tramway qui desserviront l'agglomération dijonnaise, il est nécessaire de réaliser des travaux de dévoiement des réseaux situés sur la plate forme de la future ligne de tramway, et de mettre en oeuvre des canalisations en acier pré-isolé destinées à la valorisation de l'énergie produite par l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères. Ces travaux envisagés visent deux objectifs communs qui sont le dévoiement des réseaux d'eaux pluviales d'eaux usées, d'eau potable et secs sur les communes de Dijon, Chenôve et Quétigny, ainsi que la création d'un réseau de valorisation de l'énergie produite par l'Usine d' Incinération des Ordures Ménagères.

A cette fin, a été lancée sous la forme d'une procédure négociée avec publicité un marché d'une durée globale de 18 mois alloti de la manière suivante :

Lot 1 : Déplacement des réseaux d'assainissement eaux usées et pluviales Avenue de l'Université à Quétigny,

Lot 2 : Déplacement des réseaux d'assainissement eaux usées et pluviales et du réseau de fibre optique Avenue du Château à Quétigny,

Lot 3 : Déplacement du réseau d'assainissement d'eaux usées Boulevard des Valendons / Rue Lamartine / Rue des Clématites à Chenôve

Lot 4 : Déplacement du réseau d'adduction d'eau potable Boulevard des Valendons / Rue Lamartine / Rue des Clématites à Chenôve,

Lot 5 : Déplacement des réseaux d'assainissement d'eaux pluviales au parking du Zénith à Dijon)

Lot 6 : Déplacement des réseaux d'assainissement d'eaux pluviales Boulevard Clemenceau à Dijon,

Lot 7 : Déplacement des réseaux de fibre optique, d'éclairage public et de télécommunication à Dijon

Lot 8 : Mise en oeuvre de canalisations en acier pré-isolé destinées à la valorisation de l'énergie produite par l'UIOM.

Vu la décision de la Commission d'Appel d'offres en date du 24 mars 2009 relative aux lots 3, 4 et 5

**Le Conseil,
après en avoir délibéré,
Décide :**

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer les marchés suivants :

le Lot 3 : Déplacement du réseau d'assainissement d'eaux usées Boulevard des Valendons / Rue Lamartine / Rue des Clématites à Chenôve avec EUROVIA Bourgogne (21) / COCA Sud Est pour un montant estimatif de travaux hors taxes de 269 000,05 €.

le Lot 4 : Déplacement du réseau d'adduction d'eau potable Boulevard des Valendons / Rue Lamartine / Rue des Clématites à Chenôve, avec DEAL (69) en groupement avec SOBECA, ROESSEL SAS et SCHVAB, pour un montant estimatif de travaux hors taxes de 389 946,00 €.

le Lot 5 : Déplacement des réseaux d'assainissement d'eaux pluviales au parking du Zénith à Dijon avec Roger MARTIN (21), pour un montant estimatif de travaux hors taxes de 349 460,50 €.

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ces trois marchés y compris les avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant initial du marché supérieur à 5 %

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

26 MARS 2010

Pour extrait conforme,
Le Président
Pour le Président

Convocation envoyée le 18 mars 2010

Publié le

Déposé en Préfecture le



Pierre PRIÉTICH